

4 Économie

"Kevazingogate"

Quels enjeux politiques ?

J.KOMBILE.MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

En faisant montre de rigueur et de fermeté dans le scandale lié à la disparition récente de 353 conteneurs de Kevazingo, le gouvernement semble ne pas s'écarter des engagements énoncés par le Premier ministre, lors de sa déclaration de politique générale.

LA suspension récente de douze hauts fonctionnaires dont la responsabilité serait avérée dans le "kevazingogate" est assurément une piqûre de rappel à tous ceux qui, d'aventure, seraient tentés de s'écarter du devoir d'exemplarité et de l'exigence d'honnêteté énoncés par le chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale, lors de sa déclaration de politique générale.

rale, le 26 février dernier, devant la Représentation nationale.

Suffisamment clair et explicite, le message envoyé aux uns et aux autres est également à la hauteur des enjeux politiques de l'heure: asseoir la bonne gouvernance, en mettant fin à un certain nombre de pratiques décriées par une bonne partie de l'opinion publique. Et qui, par le passé, ont considérablement altéré le développement de notre pays et érodé les fondements de notre vivre-ensemble. S'en départir reviendrait à ramer à contre-courant des exigences d'un environnement concurrentiel et mondialisé.

Sur le plan interne, cela pourrait être mal perçu. D'autant plus que le gouvernement s'attelle à mettre en œuvre des "réformes courageuses et impopulaires" dont de nombreux compatriotes



Le chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale, a placé l'action de son gouvernement sous le sceau de la transparence.

Photo : F.M.MOMBO/L'Union

pourraient en faire les frais.

C'est dire que, dans le droit fil de la fin de l'impunité décrétée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, l'actuel locataire de l'Immeuble du 2-Décembre a inscrit son action sous le sceau, entre autres, de la transparence,

l'éthique et la bonne gouvernance. Ce qui suppose rigueur, fermeté et sanctions à l'endroit de quiconque s'en écarterait.

Les directeurs de cabinets de l'ancien ministre d'État, ministre des Forêts, de l'actuel ministre de l'Économie et le directeur général des Douanes et

Droits indirects viennent de l'apprendre, semble-t-il, à leurs dépens. Ce qui participe de la lutte contre l'enrichissement illicite. Une exigence à l'aune de laquelle pourrait être jugé le chef du gouvernement, au terme de son magistère. D'autant plus qu'il a l'obligation de suivre et matérialiser le cap fixé par le chef de l'État.

Dans ce sens, l'équipe Nkoghe Bekale ne devrait nullement transiger avec les exigences et principes sous-tendant son action. Il y va de son efficacité et

sa crédibilité. C'est tout le sens qu'il faudrait donner, semble-t-il, à toute la rigueur et fermeté dont elle fait montre dans le scandale lié à la disparition récente de trois cent cinquante-trois conteneurs de Kevazingo au port d'Owendo. D'autant plus que le Gabon a ratifié la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Au nombre des espèces florales figure, notamment, le Kevazingo.

Petit angle

Pourquoi cette affaire fait-elle grand bruit ?



Photo : AEE/L'Union

Comment comprendre qu'on puisse "distraire" 353 conteneurs du port d'Owendo, une zone bien sécurisée ?

W.N.  
Libreville/Gabon

LE "pot aux roses" a été découvert le 30 avril dernier. 353 conteneurs de Kevazingo, placés sous mains de justice, ont... "curieusement disparu" du port d'Owendo, l'un des endroits les plus sécurisés du pays. Selon le procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville, Olivier N'Zahou, des "agents ont sciemment ordonné le déplacement des conteneurs à des fins d'exportation frauduleuse", avait-il expliqué lors d'une conférence de presse le 7 mai dernier à Libreville.

Après cette annonce, de nombreuses voix s'étaient élevées pour dénoncer et condamner avec la dernière énergie cet acte "criminal" perpétré contre

ce "patrimoine national" qu'est le Kevazingo. Comment comprendre que 353 conteneurs puissent disparaître dans une zone aussi surveillée que le port d'Owendo? Quand on sait que le traitement d'un conteneur avant embarquement dure plusieurs minutes, comment expliquer alors que personne n'ait rien vu? En définitive, qui a donné l'ordre de "distraire" et de faire "embarquer" une partie de ce Kevazingo?

200 conteneurs sur les 353 recherchés ont été retrouvés, a récemment annoncé Olivier N'Zahou. Mais où sont-ils? Et qu'est-il advenu des 153 autres? Autant de questions qui demeurent aujourd'hui sans réponse et suscitent davantage de commentaires dans l'opinion nationale.

Corruption forestière

Une fatalité dans le bassin du Congo ?

MSM  
Libreville/Gabon

D'APRES un rapport publié le 26 mars 2019 par l'organisme Environmental investigation agency (EIA) intitulé "Commerce toxique : crimes forestiers au Gabon et dans la République du Congo et contamination du marché américain", la corruption à haut niveau est systémique et étroitement liée au fonctionnement interne de l'exploitation forestière

industrielle au Gabon et en République du Congo.

"Les crimes forestiers couverts par la corruption à haut niveau sont systémiques et étroitement liés au fonctionnement interne de l'exploitation forestière industrielle au Gabon et en République du Congo", affirme le groupe de défense des droits de l'environnement dans son rapport.

Plusieurs opérateurs asiatiques ont répété à plusieurs reprises aux enquêteurs de l'EIA que ces crimes étaient impunis, en raison des pots-de-vin qu'ils versent régulière-

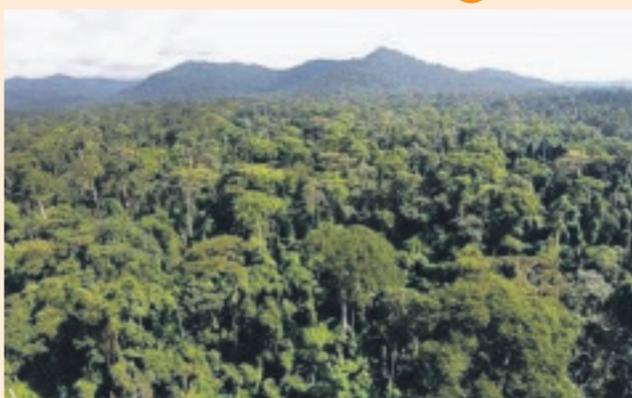


Photo : D.R./L'Union

Les richesses forestières de la forêt du Bassin du Congo attirent toutes les convoitises.

ment à plusieurs niveaux de fonctionnaires et de décideurs, y compris des ministres.

Eclairage

Non aux amalgames !

W.N.  
Libreville/Gabon

DEPUIS le déclenchement du "Kevazingogate", le 7 mai dernier, de nombreux compatriotes ont vite fait de considérer cette affaire comme étant un règlement de comptes entre adversaires politiques, dont le but inavoué est de les jeter en prison. Cette version

est-elle crédible?

En réalité, des faits graves ont été commis par certains compatriotes issus de la haute administration. Ainsi, comme il est de coutume, le pouvoir politique a donc tout naturellement pris des mesures conservatoires pour sanctionner les présumés indélébiles. Quoi de plus normal!

Maintenant, l'affaire est entre les mains de la justice qui devra, in fine, si-

tuer les responsabilités et sanctionner conformément à la loi. Il n'y a donc pas d'amalgames possibles à faire, dans la mesure où des citoyens ont foulé aux pieds les lois de la République. Quoi de plus évident que la justice fasse son travail?

Pour ce faire, toutes les personnes et administrations impliquées dans cette affaire doivent être entendues lors de l'ins-

truction, de sorte que la lumière soit faite, et que les auteurs soient sanctionnés, conformément à la loi. Il faudrait cependant éviter que l'on se retrouve, comme dans d'autres affaires par le passé, ayant fait grand bruit dans le pays, avec des personnes citées qui ont perdu leur emploi, et qui au final, se sont retrouvées avec des non-lieux.

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 28/05/2019**

**Union Gabonaise de Banque**

SiteWeb: <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	XXXX	XXXX	XXXX	1EUR	655,957
USD	1,1198	1USD=	585,780	1USD=	608,298
CAD	1,5061	1CAD=	435,533	1CAD=	469,200
JPY	122,5600	1JPY=	5,352	100JPY=	564,659
GBP	0,8823	1GBP=	743,505	1GBP=	796,710
CHF	1,1257	1CHF=	582,710	100CHF=	62 594,16
ZAR	16,1888	1ZAR=	40,519	100ZAR=	4 286,78
MAD	10,8496	1MAD=	60,459	1MAD=	63,84
CNY	7,7254	1CNY=	84,909	1CNY=	87,46
KES	113,3200	1KES=	5,789	1KES=	5,96

INDICES BOURSIERS		
	en date du	
CAC	28/05/2019	5 334,28
DOW JONES	28/05/2019	25 585,69
<b>BRENT (IPE)US Dollars/Baril</b>		
28 Mai 2019 : 69,10		